L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 29 NOVEMBRE 1879.

Nouvelles Télégraphiques.

La crise ministérielle.

Paris, 25 novembre — La République française ne prononce de nouveau un brevet de l'amnistie pleinière, par suite des révélations de Humbert sur les tortures infligées aux condamnés de la Commune dans la Nouvelle-Calédonie. C'est aussi dans le cas du bruit courant lequel un prochain cabinet modifié, comprenant plusieurs des membres actuels, proposera l'amnistie pleinière.

La France dit qu'il est certain que M. Waddington a consenti à rester président du Conseil jusqu'après le Jour de l'An.

Changements diplomatiques en Europe.

Londres, 25 novembre — La *Cour Saint-Volodir* fait ses visites d'adieux et doit prochainement ses lettres de rappel en qualité de l'Reine à la fin de la semaine. Le bruit court dans les cercles diplomatiques qu'il va y avoir plusieurs changements dans le personnel de l'ambassade russe à Londres et auprès de plusieurs cours.

Bruxelles, 25 nov. — Le Nord publie une lettre de Saint-Pétersbourg ajoutant que le prince D'Oubril, ambassadeur russe à Berlin, devra bientôt prochainement remplacé par un successeur plus agréable à Bismarck.

Questions allemandes.

Berlin, 24 nov.—Le roi et la reine de Danemark passeront la journée par Berlin à leur retour de Vienne. Leur visite n'offre aucune importance politique. Le roi pourra intercéder pour le duc de Cumberland et il sera probablement entretour d'un message de duc à Hanovre Guillaume. Le visité du duc de Cumberland pourra aussi donner lieu à des difficultés diplomatiques au cas d'un conflit entre la Suède-Norwège.

On nie ici que la Russie fasse des préparatifs militaires.

La neige en Suisse.

Berne, 24 nov.—Une tempête de neige dans le mont St. Tegon en Suisse a fortement gonflé les Romanshorne et déjoint des milliers de pieds de vigne et d'arbres.

La récolte du blé en Australie.

Londres, 24 nov.—Le ministre général de l'Australie du Sud a reçu un télégramme de Cobe, 21 courant, qui porte ce qui suit: "On a commencé à moissonner dans le district du Nord. On estime qu'il y aura 375,000 tonnes de blé à exporter.

Condamnation d'un journaliste de Francfort.

Londres, 24 nov.—On télégraphie de Paris au "Times" que M. Sanl, rédacteur de la "Gazette de Francfort," a été condamné à un mois de prison pour reproduction d'un article insultant pour les juges prussiens.

Réunion de diplomates à St-Pétersbourg.

Vienne, 25 nov.—Le prince Gortschakoff, le comte Schouvaloff et M. D'Oubril arriveront à St-Pétersbourg le 2 décembre, pour y conférer avec le czar. Cette réunion du chancelier avec les deux ambassadeurs de Londres et de Berlin cette importante et importantes décisions tend à la vieille politique adoptée par l'on va entreprendre en Russie d'importantes réformes intérieures.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

Le SUD populaire l'annonce. La maison populaire l'ETOILE ROUGE.

Une princesse indienne.

—Le steamer qui vient d'arriver de Portland apporte un membre de son équipage, la belle Sah Winnemucca, petite-fille du grand chef de la tribu des Piute, dit le *Courrier de San Francisco*. Cette jeune Indienne civilisée jouit d'une certaine réputation de femme *lettrée* et possède une grande influence sur les gens de sa race. Elle voyage actuellement dans le but d'intéresser de plusieurs officiers de l'armée des Etats Unis qui ont reçu l'ordre de l'accompagner jusqu'à San Francisco. La princesse Sarah est en outre accompagnée de deux frères Hacker et de Mme Perry. L'une de ces dames, qu'elle a visitée en passant à Montana, est mariée à un blanc nommé Smith.

Sarah est douée d'un physique assez agréable, elle est âgée d'environ 30 ans, sa taille est moyenne et paraît fort intelligente. Ses traits de non visage expriment l'énergie et la douceur en même temps. Ses mouvements sont peut-être un peu brusques pour une femme, mais on voit qu'elle fait de constants efforts pour conserver le décorum et le maintien d'une lady. Sa toilette est bien simple et elle porte pour tout bijou un collier de corail.

L'histoire de Sarah Winnemucca est fort intéressante. Elle est née aux environs de Humboldt Lake. Ce n'est qu'à l'âge de 8 ou 9 ans, au voyageant avec sa tribu, qu'elle a vu pour la première, à Camon City, un homme-blanc. Elle raconte elle-même en ces termes les premiers événements de sa vie:

"Je me souviens, dit-elle, que mon grand-père, le chef Winnemucca, dans une entrevue avec le capitaine Frémont, avait entendu parler de la Californie où, après la fin de la guerre mexicaine, il amena sa tribu qui vint camper dans la vallée de San Joaquin. Mes frères Tom et Naches vinrent ici et furent employés pendant quatre ans sur un ferry-boat. Quelque temps après, nous fûmes nous installer à Santa Cruz où nous sommes restés trois ans. De là je fus envoyée au Couvent de Sainte de Notre-Dame à San José, où je fis mon éducation.

"Je ne plaisais beaucoup dans cet établissement où je restai jusqu'en 1865. Ayant appris que ma tribu était en guerre avec les blancs, je partis immédiatement pour Nevada. Et depuis ce moment, je n'ai cessé de voyager d'un endroit à l'autre, la plupart du temps avec l'armée des Etats-Unis, en qualité de guide et d'éclaireur. Les Indiens me traitent généralement assez bien, à moins qu'ils ne soient en guerre. En général je dois me tenir sur mes gardes. Je ne sais jamais armée parce que je ne veux pas avoir à me servir du revolver. Néanmoins, quand je vais en expédition comme éclaireur ou interprète, je me fais accompagner de deux Indiens qui ne sont dévoués et sont armés de bonnes carabines que leur donnent les officiers. Puisque ce que c'est que la fièvre et ne suis jamais malade dans les dangers, j'en sens toujours inutile comme un nouveau."

Elle a l'intention de faire des conférences publiques pour exposer les vols et les actes de brutalité dont les agents du gouvernement se rendent coupables à l'égard des Indiens.

—M. de Bismarck, après avoir vu des articles du journal hanséatique le "Kladderadatsch", s'est fâché sérieusement avec lui, et a mis contre Ernest Dohm, le directeur du journal. Les journaux allemands ont cité, à ce propos, une lettre que Dohm aurait adressé à Alphonse Karr, à Nice, et qui a publié ses "Guêpes":

"Je vous, lui disait-il, qui a la votre dernière lettre à mon adresse, s'est donné la peine de vous informer que ce serait pour lui un grand plaisir de recevoir votre journal. Comme il serait peu constitutionnel que Sa Majesté soumettait à votre publication sans l'adhésion de son ministre responsable, je vous prie de faire figurer mon nom à côté du sien sur vos listes d'abonnés. Toutefois, je crois qu'il est de mon devoir de vous assurer que vous ne trouverez toujours disposé à rendre justice à votre talent, à votre verve, même lorsque vous choisirez un autre comme sujet de vos brillantes critiques."

Le journal de Berlin, qui reproduit cette lettre, ajoute ironiquement en forme de commentaire: "Tout comme chez nous, n'est-ce pas?"

—Avant peu de temps, Paris sera redevenu la capitale de la France, mais la correspondance des petits commerçants qui veulent approcher le jour de l'An est quelle-ci:

—Pourvu qu'on ne s'avise pas d'ouvrir une crise ministérielle au moment des étrennes!

—Pourvu, souhaite le directeur de théâtre, que j'ait le temps de lancer ma pièce avant la réconvertie de la politique!

—Pourvu que mon Hyre nouveau ne soit pas écrasé, songe l'éditeur, par les discours de la tribune!

Jusqu'à présent, on sait, la réconversion des chambres a toujours coïncidé avec un remaniement de ministères et parlant avec tant d'éclat un quelconque en petite ou grande. Mais le pays s'habitue peu à peu à ces mœurs du gouvernement et il ne s'en émeut pas maintenant plus que de raison. On apprendit la calle dans la chambre du matin; on lisera les décrets au coin sur les colonnes, s'il le faut; les conseillers municipaux s'occuperont aussi de Tuileries. Tout est bien. Le Français cultivera sans fracas son jardin, comme Candide, et la destinée voudra qu'elle y pousse de bons fruits, au bout de l'an!

LE COMITÉ D'ENQUÊTE DU SÉNAT DES ETATS-UNIS.

Constitution définitive de M. Kellogg par M. M. Blair, Gaffard.

Séance du 4 juin, 28 courant.

THOMAS FLANAGAN a été le premier témoin appelé. Il a été déjà déposé la dernière fois, mais n'est interrogé que sur quelques points. Il a été un des candidats du parti républicain à la Chambre des Représentants. Il a été un des candidats du parti républicain à la Chambre des Représentants. Il a été un des candidats du parti républicain à la Chambre des Représentants. Il a été un des candidats du parti républicain à la Chambre des Représentants.

ROBERT J. BARROW.—Le témoin connaît Gen. Andrew Jackson Smith, dont la réputation, dans le comté de West-Feliciana, est très mauvaise; il ne le croirait pas sous serment. Il le connaît depuis dix ou douze ans.

D. J. M. A. JEWETT, résidant de la Nlle-Orléans. Il a été membre du comité d'organisation républicain, en 1876. Le témoin n'a que connaissance et lui donne comme mauvaise. Il a été membre du comité d'organisation républicain, en 1876. Le témoin n'a que connaissance et lui donne comme mauvaise. Il a été membre du comité d'organisation républicain, en 1876. Le témoin n'a que connaissance et lui donne comme mauvaise.

E. H. WALSH connaît Tom Murray depuis quinze ou vingt ans; il le croirait sous serment.

H. S. BROWN habite la Nlle-Orléans depuis 1876. Il a été employé au département de l'intérieur, du mois de juillet 1878 au mois de mars 1879, époque à laquelle il a été renvoyé. Il le destituerait, Marks lui a dit qu'il ne pouvait rien faire pour son nom, qu'il avait affaire à Kellogg et n'était pas terminé et qu'il avait à nommer une bande de "d—d—s sots"—témoin—afin de les tenir tranquilles. Il n'a jamais connu Tom Murray personnellement, mais il a entendu parler de lui. Il a entendu parler de lui. Il a entendu parler de lui. Il a entendu parler de lui.

PAUL J. TERVILLE réside dans le septième ward. En 1876, il était commissaire d'élection dans ce ward. Les commissaires avaient reçu des instructions imprimées qui leur ordonnaient de laisser voter ceux dont les noms avaient été effacés, s'ils étaient appuyés par deux autres personnes. Il a écrit à M. Kellogg pour Milner, se donner ici appuyé demande de la part pour demander la liste qui circulait, et d'après cette lui, Milner, avait fait un affidavit contre M. Kellogg. Le témoin travaille à la douane et y touche un salaire de $1,600.

M. ALLEN, du Western Union Telegraph Company, connaît Tom Murray.

M. Bill lui a demandé s'il n'avait pas les reçus de M. Kellogg avec lesquels on avait payé les nègres de la rivière. Allen lui a répondu qu'il ne les a pas, qu'il les a envoyés de puis mardi dernier, à Washington; il les a envoyés par ordre de Murray lorsque celui-ci trouvaient dans la.

A. J. LEWIS habite la Nlle-Orléans. Il est avocat et notaire public.

(Il a reconnu ses signatures au bas des affidavits. Il a déclaré qu'il ne croirait pas Murray sous sa qualité de notaire. Il reconnaît les signatures des personnages Benjamin Franklin et James Madison.)

Il ne nous dire s'il représentants Franklin et Kelly. M. Brouner est celui qui les a nommés Bernal lui. Il ignore pourquoi M. Bernal les a nommés comme lui, ne lui a pas représentés.

GEO. STOKES, a été rappelé. Il dit que Murray n'a jamais rendu les plein dans la paroisse Grand manquait l'ordre qu'il avait de Kellogg.

LE COLONEL W. J. BRHAN, connaît Tom Murray, il le croirait sous serment, il n'a jamais entendu personne parler en mal de la réputation de Murray.

ANTHONY SAMBOLA, résidant de la Nlle-Orléans, a été qu'il a connu plusieurs personnes de capitaine ward qui avaient été empêchées de voter en 1876; il se rappelle que Jeremiah Blackman a fait un affidavit portant à M. Lewis, et que Blackstone en connaissait le contenu. Il ignore pourquoi M. Seymour n'a pas fait l'affidavit lui-même, on lui dit de le donner à M. Lewis.

B. GALVIN, capitaine de police, connaît Thomas Murray et le croirait sous serment; Murray a été le leur homme de confiance qui a été nommé dans la police; il a été nommé par le maire Lozès; il a servi sous le témoin et le témoin l'a toujours connu comme un homme de bien.

H. S. KEMP, résida à la Nlle-Orléans depuis 1869; elle connaît Francis Garrett. Elle l'a épousé le 25 du mois de mai 1862, et c'est le seconde mois de mai 1876. La réputation de Garrett est très mauvaise.

La sénateur: Comment a demandé au témoin quels étaient les crimes que Garrett avait commis.

MM. Hill et Wade se sont opposés à ce que Miss Kemp répondît à la question, en disant que le comité n'avait pas pour mission de s'occuper des querelles de ménage entre le témoin et M. Garrett; que si M. Garrett a commis quelque crime, le meilleur moyen de le prouver serait de demander devant le comité les dossiers de la cour où il a été jugé.

Le témoin, continuant, a déclaré que la réputation de Garrett était mauvaise et que "rien de bon ne pouvait sortir de lui." Le témoin ne le croirait pas sous serment.

MILES SHARKEY connaît Tom Murray, dont la réputation est bonne. Il le croirait sous serment.

A trois heures et demie, le comité s'est ajourné à samedi—aujourd'hui—à 10 heures.

—La femme du jour, d'après le vicomte de Létorières, du *Moniteur* :

Paris, que je croyais toujours jeune, perd le talent de s'amuser. Les jolies femmes mettent des robes noires, comme si elles étaient au deuil de leurs illusions et de leur gaieté. Elles grignottent toute la journée. Après le déjeuner, à une heure, elles trouvent de l'appétit pour le five o'clock tea, puis elles dînent et elles soupent. Les couturiers à la mode, plaignant amèrement d'être obligés de transformer en syphides des..... cariatides. Ce n'est pas leur faute. Tout le monde sait que l'ennui engraisse. La femme fée a fait place à la femme-suitaine.

Dans le salon dandy d'étoffe précieuse, encombré d'objets d'art, de coussins, de fleurs, de paravents, de tables en peluche, il n'y a pas un coin qui ne rappelle la magnificence soyeuse et molle du "harem. La femme est étendue à demi sur son grand fauteuil, bredant ou lisant ou ne sait quoi. Pas de bruit, des parfums autour d'elle, qui aident à l'alanguissement, des friandises sous sa main. Une sante souvent en face d'elle, pour la distraire et la soigner. Les enfants regardés dans la mystère. Elle passe ainsi des après-midi entières. Quelques-unes ne sont mises à fumer. Les devoirs de monde existent peu en cette saison. Si on a quelques visites, on s'en débarrasse en deux heures toutes les semaines. Le reste du temps on est tout *au far niente*. Quand on passe de son salon dans le coupé de mais, c'est pour y retrouver la même tiède atmosphère, chargée d'odeurs engourdissantes, la même rêverasserie de demi-sommeil éveillé.

La femme-terpille n'existe plus. C'était l'année inverse. Nous avons à présent la femme au haschich. L'indifférence la plus orientale est son charme suprême. On bat brutalement, très différent de la harpe éolienne, semble ignorer toutes les vibrations. L'âme est absente, on ne sait où... flottant entre ciel et terre. La femme déshabituée de la prière, des œuvres vives de la foi, du dévouement à la famille, à l'inconscience, roulée dans son laxe, comme une fleur dans des feuilles. Elle était descendue de la religion à l'amour, cette toi humaine—elle en est maintenant, non plus au sentiment, à peine à la sensation—elle en est au bien-être. Son seul, fait d'idéal, mot encore un certain instinct délicat dans le positivisme, dans le naturalisme, puisque c'est le mot.

Elle s'embaume, momie vivante s'enveloppant de bandelettes exquises et de parfums raffinés. Sa chair, rose de vie, a la pâle de valenciennes odieuses. Elle détache à ses flancs la ceinture de pierreries, elle qui encore la grande tentatrice; Eve! Mais elle se plaît aux passions qu'elle inspire et non à celle qu'elle pourrait partager. Elle ne veut du fruit défendu que l'embrasie et non l'assertion. La femme ne sait plus, elle ne veut plus souffrir. Elle ne se jette pas sur le poignard de Roméo comme Juliette. Elle l'écarte en souriant. Sa grâce ennuyée reste invulnérable. En vérité le temps est triste pour une seule cause: c'est que la femme ne veut plus aimer.

Les groupes de la majorité républicaine en France.—Les différents groupes de gauche ont communiqué aux journaux la liste exacte de leurs membres. Ce travail avait eu lieu dans le but pacifique, par suite de la démission prise il y a quelques mois par la gauche et le centre gauche, de ne plus exercer les inscriptions simultanées et la liberté de faire partie de plusieurs groupes à la fois. Le classement des groupes est actuellement terminé et on voici la composition :

Extrême gauche	32 membres.
Union républicaine	147 "
Gauche républicaine	160 "
Centre gauche	93 "
Sur les 147 membres de l'Union républicaine, il y en a 15 qui sont inscrits en même temps à l'extrême gauche. En outre, deux de ces 15 groupes il y a dix-neuf membres républicains qui ne sont inscrits à aucun groupe.

Il reste l'on tient compte de ce fait qu'il y a quatre sièges républicains vacants, on retrouve le nombre de 368 qui est celui des membres de la majorité républicaine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 novembre.—Température — Hausse du baromètre, vents de nord; temps froid, clair ou généralement couvert.

Température du 28 novembre 1879

Thermomètre de O. DUHAMEL, Opticien, Tchoupitoulas, Coin de Gaudet.

6 h. du matin	52
9 h. A. M.	64
3 h. P. M.	74
9 h. P. M.	72

Température du 28 novembre 1878 à 3 h. P. M.

Thermomètre (Fahrenheit) dans les villes du Sud.

Augusta, Ga.	60	Huntsville, Ala.	51
Atlanta, Ga.	51	Jacksonville, Fla.	68
Charleston, S. C.	58	Key West, Fla.	72
Columbia, S. C.	56	Louisville, Ky.	46
Cincinnati, O.	46	Memphis, Tenn.	52
Chattanooga, Tenn.	52	Mobile, Ala.	62
Corpus Christi, Texas	68	Nashville, Tenn.	52
Columbus, Ga.	54	New Orleans, La.	62
Columbus, Miss.	54	Pittsburgh, Pa.	42
Cleveland, O.	44	Port Eads, La.	62
Corsicana, Texas	58	Port Jervis, N. Y.	40
Dallas, Texas	52	Port Royal, S. C.	62
Galveston, Texas	62	Richmond, Va.	52
Indianapolis, Ind.	44	Shreveport, La.	58
Jacksonville, Fla.	62	Vicksburg, Miss.	58
Key West, Fla.	70	Wilmington, N. C.	56
Lexington, Ky.	46	Washington, D. C.	52
Leavenworth, Kan.	31	Yorktown, Va.	52

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage dans les plus hautes.

Augusta	3.00	Nashville, Tenn.	4.00
Atlanta, Ga.	13.00	New Orleans	11.00
Columbus, Ga.	3.00	Natchez, Miss.	1.00
Cincinnati, O.	3.07	Pittsburgh, Pa.	3.00
Chattanooga, Tenn.	4.00	Shreveport, La.	1.00
Columbus, Miss.	1.00	St. Louis, Mo.	1.00
Evansville, Ky.	5.00	St. Paul, Minn.	1.00
Florence, Ala.	3.00	Vicksburg, Miss.	13.10
Louisville, Ky.	5.00	Wheeling, Miss.	1.00

Les chiffres en italique indiquent la baisse.

GEORGE H. BOEE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau du comté:

Mariages—Anthony Moyer à Mlle Johnson
C. Schneider
George W. Wells à Mlle Mary Hudson
Jean Lafleur à Mlle Pauline Bordé.

Naissances—Miss Alfred Urquhart, une fille.
Mme Frederick Lochez, une fille.
Mme Henry Carey, un garçon.
Mme Thomas Ferguson, un garçon.
Vincent Green, une fille.

Décès—Mme Bridget Dunn, 50 ans.
Arthur Cody, 25 ans.
Mme Lucie Lee, 75 ans.
Josephine L. Lombard, 5 ans.
Alida Louis Varnet, 49 ans.
Angèle Paris, 57 ans.
Thomas Smith, 50 ans.
Mary Severin, 19 ans.
Margaret Dwyer, 55 ans.

Décisions de la Cour Suprême de la Louisiane.—Lorsqu'un entrepreneur obtient des matériaux pour des bâtisses appartenant à différentes personnes, et qu'il a conclu un marché avec chacun des propriétaires, séparément, s'il manque d'effectuer les paiements, c'est en formuleur d'établir, avec certitude, la valeur des matériaux employés pour chaque bâtisse.

—Les transactions d'un agent de compagnie d'assurances sur la vie sont distinctes de celles d'un agent de compagnie d'assurance contre les risques d'incendie et de mer; une personne ayant les deux agences est, conséquemment, sujette à la taxe que la Nouvelle-Orléans impose à chacune d'elles.

Sous l'empire de l'ordonnance qui impose une taxe, pour 1879, à chaque agence de compagnie d'assurances, le montant de la taxe ne saurait être payé plus d'une fois; il ne doit pas être perçu autant de fois que l'agent représente de compagnies.

—Lorsque, dans un procès intenté à l'effet de percevoir la taxe imposée aux compagnies d'assurance étrangères qui ont des agents ici, il est allégué et prouvé que ces agents, qui ont été saisis dans les agents de ces compagnies sont agents pour leur propre compte et dans leur propre intérêt, la taxe ne saurait être exigée des compagnies.

—Quand après un jugement qui entraîne une somme autorisant un appel, est rendu, mais avant qu'il soit signé, le demandeur présente un *remittitur* qui réduit en réclamation à moins de cinq cents piastres, le juge peut ouvrir de nouveau le jugement rendu et y faire droit par la somme à laquelle la réclamation primitive a été réduite par le *remittitur*, et appel ne devra pas être interjeté. La présentation du *remittitur* après que le jugement a été rendu ne prive pas la défenderesse de son droit d'appel; à moins que le jugement ne soit récouvert et qu'il n'en soit rendu un autre.

—L'encanteur qui vend une propriété pour le compte d'une succession et reçoit le produit de la vente est tenu de le remettre à l'administrateur, bien que la personne à qui la propriété a été adjugée n'en ait jamais obtenu possession, que la propriété a été illégalement revendue et que la succession a touché le produit de la seconde vente.

—C'est seulement quand il s'agit d'un troisième acquéreur de bonne foi qu'une livraison complète de biens meubles est nécessaire pour rendre parfaite la vente faite à un acquéreur antérieur; la tire de celui-ci ne saurait pas être invalidé par une vente faite, subséquemment, à une personne qui a connaissance de la transaction primitive.

Incendie.—Un feu dont on ignore la cause s'est déclaré, hier après-midi, à cinq heures et demie, au No 48 de la rue St-Pierre, dans un cabinet, au-dessus d'un escalier du rez-de-chaussée d'une bâtisse à étage et en briques située derrière la maison.

Il y avait, sous cet escalier, du bois de pin et d'autres matières combustibles qui y sont déposés habituellement.

Le maison appartient à M. Levy qui tient une boutique de bric-à-brac.

Le capitaine Bachemin, aidé de policemen, a promptement étouffé les flammes. Le perte est d'une cinquantaine de piastres. La propriété est assurée.

Le comité démocrate de police a siégé, hier soir, à huit clés, au No 36 de la rue Charles.

Nous avons entendu dire qu'un comité avait reçu la mission de s'entendre avec le comité central de l'Etat, mais on ignore sur quel sujet.

La question des assessements, des candidats, s'il faut en croire les bruits qui couraient hier soir, semble, après beaucoup de pourparlers, se régler ou s'être réglée à la satisfaction du comité de police.

Rixe.—Hier soir, à huit heures et demie, deux femmes de couleur de mauvaise vie nommées Maggie Williams et Adaline Jordon, ont en que rixe dans le café de M. Lusse, situé rue Franklin, entre Canal et Dauane. Dans la lutte Adaline Jordan a reçu un coup de poignard au côté droit de la poitrine. La blessée a été transportée à l'hôpital où sa blessure a été pansée et elle n'a pas de gravité. Maggie a été arrêtée et emmenée à la station du quatrième precinct.

Bureau de police.—Le Bureau de police s'est réuni hier soir sous la présidence du maire, J. W. Patton, un quorum présent.

Le policeman Jno. Kelly, du premier precinct, a été condamné à perdre trois jours de paie, pour s'être mêlé et embarqué, à 11 heures du soir, le 3 novembre, rue St-Charles, entre les rues Canal et Commune.

Le pensionnaire Tim McKay, du premier précinct, a été condamné à perdre cinq jours de paie, pour avoir été un des délégués du troisième ward à la convention de paroisse.

Le policeman Ed. Kennedy, du troisième précinct, a été condamné à perdre un jour de paie pour s'être senlé et endormi, le 7 novembre, dans Dauphine, entre Orléans et St-Pierre.

Le policeman E. C. Fellens, de la station du port, a été condamné à perdre cinq jours de paie, pour avoir arrêté illégalement M. Pat McCann, le 17 courant.

Le Bureau s'est ajourné à vendredi prochain.

Paragraphes.—Les rumeurs qui ont circulé, hier matin, au sujet de la saisie du port, L. A. Wiltz sont démenties de fondement. Le lieutenant-gouverneur, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, est beaucoup mieux.

—La malle-poste que nous recevons par le chemin de fer de Mobile et celle que nous recevons par le chemin de fer de Jackson, sont arrivées, hier matin, à l'heure voulue.

—Le fondre est tombée, hier matin, entre huit et neuf heures, sur une cave, derrière le magasin de M. G. Hart, au No 100 de la rue Royale. Les réparations coûteront une cinquantaine de piastres.

—Il y avait cent sept immigrants à l'entrepôt et trente passagers de chemin, hier à bord du steamer anglais Montreal, qui est entré dans notre port. La plupart de ces immigrants sont fermiers et ardiens, et vont s'établir au Texas.

—Les républicains du cinquième district sénatorial qui nomme M. Thomas Ong pour le Sénat, MM. J. C. Miller, F. Otto et Léopold A. Fons pour la Chambre.

—On se plaint de ce qu'une maison vide du coin des rues Baronne et Félicité soit constamment ouverte.

—C'est ce que j'ai lire, à la salle de la Parfaite Union, le premier grand bal mi-litaire de la compagnie D du bataillon allemand.

—Les républicains du troisième district sénatorial ont nommé M. B. W. Woodruff pour le sénat, MM. Geo. W. Keller, Anthony O. Boyle et George Meinon pour la Chambre.

—Les commissaires que le juge de la cinquième cour de district a chargés d'évaluer le terrain situé au pied de la rue du Champs-Elysée et cédé, par la ville, à la compagnie Morgan de chemin de fer, se réunissent de nouveau lundi prochain.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $94,447 36, dont $1,432 85 provenant du département du revenu intérieur, $2,670, en or, $618, en billets, $2150 89 en argent, provenant de la douane, $4,100 en barres de poids $15,475 63 de différentes sources.

—Hier soir à neuf heures et demie, Charles Eisen, Peter Andersen, James Wilson, John Casey, John Carter et John Williams ont été arrêtés dans la rue Delaire entre Poydras et Lafayette, et enfermés à la station centrale, pour s'être battus et avoir troublé la paix publique. Ils sont en outre accusés d'avoir attenté à la vie de M. Wm Hagen.

—Hier après-midi, à trois heures quarante minutes, John Coleen a été arrêté et enfermé à la station centrale pour avoir volé un pistolet au coin des rues St Charles et Canal.

—Des valeurs sont entrés, jeudi soir, chez M. Barron, No 213 rue des Remparts et ont enlevé un paquet de linge sale.

Vingt-quatre sous pour bourse et l'emploi sur demandeurs.

Bureau de Joseph Chenet à J. B. Mignaud, 1 tourneur avec les emballeurs. Bazar est la rue Calendon entre Rouen et Prieur.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

M. Andrieux censuré par le Conseil général de la Seine.

Paris, 28—Hier, au Conseil général de la Seine, le député Raspail a attaqué violemment M. Andrieux, et l'a accusé de manquer à la police des gens suspects. Immédiatement interrompu, deux quelques-uns, par de faux témoignages, avaient fait fusiller et transporter des républicains. M. Andrieux a refusé toute explication et a traité de calomnies les assertions de M. Raspail.

Il s'en est suivi un vote de 30 contre 75, censurant M. Andrieux. Celui-ci, du reste, obtiendra l'annulation du vote comme ayant un caractère politique et outrepassant les pouvoirs du conseil.

La résolution du conseil-général de la Seine annulée par le Président Grévy.

Paris, 28—Le Président Grévy a signé un décret annulant la résolution du conseil général de la Seine condamnant M. Andrieux.

Ajournement de la Chambre des Députés et du Sénat.

Londres, 27.—Une dépêche de Paris au Daily News dit que la Chambre des Députés n'est ajournée à samedi, et que le Sénat, qui n'a siégé que quelques minutes, n'est ajourné à lundi.

Le comte de Dunraben est mort en cette ville, hier.

Violente attaque contre le nouveau cabinet français.

Londres, 28—Hier, à la Chambre des députés, M. Trinchera a fait une violente attaque contre le nouveau cabinet. Son langage a été si outrageant qu'il a été plusieurs fois rappelé à l'ordre, il a dit, entr'autres choses, que le nouveau cabinet était une insulte à la Chambre et au pays.

Proposition de réduction de l'armée.

Vienne, 28—Le Club libéral a adopté, hier, une motion en faveur de la réduction de l'armée à 25,000 hommes en temps de paix. Plus tard il a adopté une motion en faveur d'une loi limitant le terme de service à 3 ans, sans augmentation de l'effectif actuel. Ces deux motions étant contraires aux termes du projet du gouvernement sur l'armée, ce dernier projet ne pourra passer au Reichrath dans sa forme actuelle, attendu qu'il ne pourrait obtenir la majorité des deux tiers.

Ignatieff candidat à la chancellerie russe.

Londres, 27.—Une dépêche de Vienne au Telegraph rapporte que le gén. Ignatieff qui est revenu à St-Pétersbourg quand il a été question de la nomination du prince Gortschakoff, est devenu aussi candidat à la place de chancelier de Russie.

Entente avec la Grèce.

Constantinople, 28.—Le conseil des ministres a résolu de faire tout en son pouvoir pour arriver directement à une entente avec la Grèce et éviter un appel aux puissances.

Prolongation de l'état de siége à Berlin.

Londres, 28—Une dépêche de Berlin au Daily News dit que le gouvernement ayant proposé de prolonger l'état de siége à Berlin pendant une autre année, le Landesrath a accepté cette proposition.

Engagement avec les natifs.

Londres, 28—Une dépêche de Cabout au Daily News dit que le général Baker avec sa cavalerie a engagé un combat avec une bande de natifs, près de Mardan. Plusieurs natifs ont été tués. Le général Baker devait attaquer les natifs le 27 courant.

Préparatifs pour les fêtes du mariage royal.

Londres, 28.—Une dépêche de Madrid dit que les représentants spéciaux envoyés pour assister au mariage du roi Alphonse ont présenté leurs lettres de créance. Les préparatifs pour les fêtes du mariage avancent rapidement. Elles consisteront en illuminations, en réceptions, en représentations théâtrales. L'exreine Isabelle arrive à Madrid aujourd'hui.

La poste chargée des transports de toutes les marchandises en Allemagne.

Londres, 28.—Une dépêche de Berlin au Post dit: le maître-général des postes a reçu l'ordre d'établir dès le 1er janvier, qui s'ordonne que le département M. la poste aurait charge des transports de tout le fret fait par les lignes de fer allemandes et deviendrait le manager général du public.

L'ambassadeur russe à Vienne rappelé à St Pétersbourg.

Londres, 28—L'ambassadeur russe à Vienne a été appelé à St Pétersbourg pour prendre part aux délibérations ministérielles.

Mukhar Pacha tué à Gunsaja.

Cettinje, 28—On a reçu ici la nouvelle que Achmed Mukhtar Pacha, général turc renommé, a été par les Arnautes à Gunsaja.

Demande du Nonce pour contenir le mouvement irlandais.

Londres, 28—Le comité exécutif de la ligue irlandaise des terres a adressé aux fermiers irlandais un manifeste signé Parnell, Biggar, et Davitt. Ce manifeste déclare que l'heure qu'un appel aux sacrifices suprêmes effectifs qui permettront de maintenir le mouvement ayant pour but de réformer la loi qui consacre les abus de la propriété.

Balis a été illuminé hier soir, en honneur de Davitt et de Daly.

Affaire Killen.

Sligo, 27—Après un long contre-interrogatoire des témoins de la poursuite par l'avocat Rea défenseur de Killen, les interrogatoires étant terminés, Rea commence une longue défense pleine de divagations, au milieu de laquelle la cour s'ajourne.

Résistances à la Cour de Killen et de son avocat.

Londres, 28—Aujourd'hui, à Sligo, les magistrats ont décidé que le témoignage que l'avocat Rea voulait produire en faveur de Killen n'avait rien de commun avec l'affaire. Ils ont clos les débats et renvoyé Killen devant la cour avec caution. Killen a refusé de quitter la cour. Il fallut le mettre dehors par force. La cour ordonna ensuite que la salle fut évacuée, mais MM. Davitt et Rea restèrent malgré l'ordre. Quand la dépêche contenant les détails partit, Killen était en prison, et M. Rea parlait à la foule assemblée.

M. Rea fit appeler comme témoins Fevent de la couronne, l'archevêque catholique de Dublin et un membre de la Chambre des Communes, représentant de Tipperary. La présence des magistrats fut alors exigée à Rea, refusa d'avoir renvoyé Killen devant la cour, ils lui accordèrent la même caution qu'à Daly et à Davitt. Rea protesta de nouveau et dit qu'il était convenu avec son client de ne pas trouver de caution. Les magistrats demandèrent à Killen s'il renverrait une caution à Killen repris